

Les revendications du Réseau Sortir du nucléaire adressées aux candidats à la présidentielle 2012

dimanche 1er janvier 2012

Une sortie rapide et définitive du nucléaire en commençant par les centrales les plus dangereuses, l'arrêt des nouvelles constructions et en particulier du réacteur EPR, la fin du retraitement, un virage net vers les économies d'énergie et les énergies renouvelables : telles sont, en quelques mots, nos revendications

2012 : ensemble tout devient possible... Même sortir du nucléaire !

Préalable indispensable : une décision contraignante et engageante de sortie du nucléaire, qui ne laisse aucun retour en arrière possible.

Celle-ci se traduira par l'adoption de mesures immédiates, notamment :

- l'arrêt définitif du programme EPR (Flamanville et Penly), en France et à l'étranger (Olkiluoto, Taishan, Jaitapur), ainsi que de tout projet d'exportation de technologie nucléaire
- l'abandon des projets de réacteurs dits de 4ème génération
- l'abandon de tous les projets d'enfouissement de déchets radioactifs, ainsi que de toute nouvelle installation de stockage de déchets nucléaires.
- l'arrêt du retraitement à La Hague et de l'utilisation du combustible MOX
- l'abandon immédiat du projet ITER
- l'arrêt immédiat de plusieurs réacteurs parmi les plus dangereux, à commencer par Fessenheim (Haut-Rhin), Tricastin (Drôme) et Le Bugey (Ain)

Pour mettre en oeuvre cette décision, seront nécessaires :

- La mise en place au plus vite d'un programme de travail transversal et opérationnel pour mettre en oeuvre la sortie du nucléaire et préparer la réorientation énergétique de la France. Celui-ci devra produire un calendrier de sortie, en accordant une large place aux contributions d'experts indépendants et prendre en compte les travaux déjà existants sur le sujet. En outre, ce programme se devra également d'aborder la reconversion des travailleurs de l'industrie nucléaire.
- Le retour de l'énergie au sein d'un grand ministère de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

Un calendrier de sortie la plus rapide possible du nucléaire.

Celui-ci prévoira différents points d'étapes à moyen terme, ainsi que de premières fermetures dès la première année. Les installations à fermer en priorité seront déterminées sur la base d'une **analyse multirisque**. Celle-ci prendra en compte, entre autres :

- l'âge des réacteurs (fermeture demandée une fois dépassées 30 années d'exploitation) (cas de Fessenheim, Tricastin, Bugey...)
- le passif existant en termes d'incidents (Chinon, Cattenom, Fessenheim...)
- la situation en zone sismique (Fessenheim, réacteurs de la vallée du Rhône...) ou inondable (Blayais)
- le risque lié à la présence d'autres activités industrielles dangereuses dans le voisinage immédiat (cas de Gravelines, entourée de 13 sites Seveso seuil haut) ainsi que la densité de la population alentour, qui

aggraverait significativement les conséquences d'un accident (cas de Nogent, Cattenom, Le Bugey, Gravelines...)

Un véritable audit sur le démantèlement des centrales

Avec lancement d'une large réflexion sur le sort des déchets nucléaires intégrant toutes les composantes et les acteurs de la collectivité

Des mesures impactantes et un soutien fort aux alternatives énergétiques

- **Réorientation massive des financements** de recherche et développement du nucléaire vers la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.
- **Soutien massif aux filières** : aides financières, aide à la structuration des filières et soutien à la mise en place de formations professionnalisantes dans les métiers-clé (rénovation écologique, audit énergétique, énergies renouvelables...), suppression des barrières légales telles que le classement de l'éolien en ICPE.
- **Des mesures-phares à adopter au plus vite** : un plan de rénovation du bâti ancien, interdiction autant que possible du chauffage électrique, mise en place de standards exigeants de performance énergétique pour les bâtiments neufs et les équipements électriques.
- La mise en place généralisée d'informations et de formations à destinations de divers acteurs (scolaires, entreprises, administrations...) afin de permettre le développement d'une **culture de la sobriété énergétique**.

Plus de moyens localement pour assurer la transition énergétique

- La mise en place d'une gouvernance permettant une véritable politique énergétique décentralisée et une relocalisation de la production d'énergie, où les citoyens disposent d'un vrai pouvoir de décision.
- un transfert de compétences et de moyens pour permettre aux collectivités locales de mener des politiques énergétiques ambitieuses permettant de tendre vers l'autonomie énergétique ; des moyens alloués aux collectivités pour mener des politiques locales de lutte contre la précarité énergétique, afin de compenser le renchérissement du prix de l'électricité
- Un soutien massif à la création d'agences locales de l'énergie.

Des mécanismes financiers pour accompagner et accélérer la transition énergétique

Mise en place progressive de taxes sur l'électricité et/ou d'une tarification progressive de l'énergie, accompagnées en parallèle de mesure de lutte contre la précarité énergétique pour ne pas pénaliser les ménages les plus défavorisés. Les ressources collectées seront affectées à des programmes de maîtrise de l'énergie.

La mise en place d'un véritable service public de l'énergie

Caractérisé par une gouvernance publique des enjeux énergétiques en fonction de l'intérêt général et par un contrôle citoyen sur les entreprises de production énergétique, quelles que soient leurs formes.

Enfin, nous demandons à la France de s'engager fermement dans la voie du désarmement nucléaire

En renonçant au renouvellement de son arsenal nucléaire et en mettant hors d'état de nuire les armements existants (sous-marins, têtes nucléaires...). En matière de politique internationale, nous demandons à la France de prendre parti pour l'abolition des armes nucléaires, en soutenant la réalisation d'une Convention pour l'élimination totale des armes nucléaires.

- <http://groupes.sortirdunucleaire.org/Nos-revendications-aux-candidats-a>

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article1766>